

Renforts de police sans précédent pour l'ensemble du Vaucluse après la fusillade de Cavaillon



Suite à sa rencontre avec le député vauclusien Jean-François Lovisolo ainsi que le maire de Cavaillon, Gérard Daudet, Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur vient d'annoncer des renforts de police sans précédent pour le département de Vaucluse après la nouvelle fusillade ayant eu lieu dans la cité cavare.

« J'ai décidé l'ouverture de 10 postes supplémentaires de policiers nationaux au sein du commissariat de Cavaillon, ainsi que l'arrivée d'un Officier de police judiciaire (OPJ), dont les arrivées sont prévues en septembre prochain », précise le ministre.

Dans le même, alors que les policiers d'Avignon viennent de rendre hommage, 2 ans après, à l'assassinat dans la cité de papes de leur collègue Eric Masson, les effectifs des commissariats de Carpentras et d'Avignon vont être respectivement renforcés de 20 et 13 agents supplémentaires.

Enfin, dans le cadre du renforcement de la lutte contre la délinquance, Gérald Darmanin a également décidé d'affecter une UFM (Unités de forces mobiles) en résidence permanente dans le Vaucluse. Cette unité regroupe un soixantaine d'hommes qui seront déployés selon les besoins du département. En tout,



c'est plus d'une centaine de nouveaux policiers qui vont venir prochainement gonfler les effectifs de la police nationale de Vaucluse.

« Ces mesures sans précédent témoignent de notre fermeté absolue de lutter contre la délinquance et de notre total engagement au service de la sécurité des habitants du Vaucluse et de Cavaillon », insiste le ministre de l'Intérieur.

A Lire aussi : Bilan de la délinquance en Vaucluse : « Les indicateurs sont au rouge »

D'autre renforts déjà annoncés auparavant

Cette déclaration fait notamment suite à celle de novembre dernier annonçant la création d'une Brigade de Sécurisation des Transports en Commun (BSTC). Pourvue de 10 à 20 fonctionnaires, elle aura en charge la sécurisation des réseaux urbains de son ressort (bus et tramway), ainsi que des réseaux ferroviaires reliant les villes d'Avignon, Carpentras, Monteux, Cavaillon et Orange et les gares de ces communes.

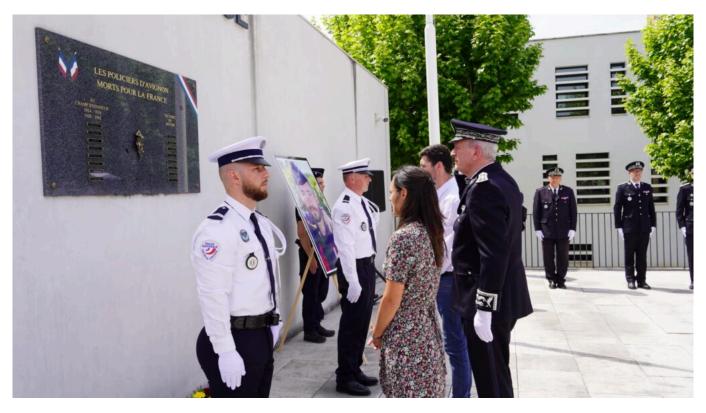
Par ailleurs, les gendarmes de Vaucluse devraient accueillir au moins <u>l'une des '200 brigades' du plan gouvernemental</u> de déploiement de moyens supplémentaires de la gendarmerie nationale en milieu rural. Avec cette future brigade, une dizaine de militaires devrait être spécifiquement dédiée à la lutte contre les narcotrafics.

A ce jour, le Vaucluse compte 4 circonscriptions de police nationale regroupant 654 agents (commissaires, officiers, gradés et gardiens, contractuels, personnels administratifs techniques et scientifiques). De son côté, la gendarmerie dispose d'un effectifs de 702 personnes (officiers, sous-officiers, gendarmes, contractuels et civils) et 450 réservistes répartis dans les 4 compagnies (Avignon, Carpentras, Orange et Pertuis), l'escadron départemental de sécurité routière, la MCPF (Maison de confiance et de protection des familles) et l'ART (Antenne du renseignement territorial).

2 ans après, la police nationale de Vaucluse rend hommage au commandant Masson



Ecrit par le 3 novembre 2025



Aujourd'hui, vendredi 5 mai, la police nationale de Vaucluse a rendu hommage au commandant Eric Masson. Ce dernier avait été assassiné il y a 2 ans, jour pour jour, alors qu'il procédait à un contrôle de police.

- « Nous pensons à sa famille, ses proches, ses collègues, nous ne l'oublierons jamais », rappellent ses collègues qui se sont réunis avec ses proches sur le parvis du commissariat d'Avignon.
- « La 27e promo des officiers lui a rendu hommage en février en chantant son nom », précise également les policiers du département.



Ecrit par le 3 novembre 2025



© Police nationale de Vaucluse/Facebook

Abattu sans sommations

Le mardi 5 mai 2021, le fonctionnaire de police de 37 ans, alors brigadier du Groupement départemental d'intervention (GDI), avait été envoyé sur un point de 'deal' dans le quartier des Teinturiers après une autre opération menée à Carpentras. Avec son collègue, ils avaient alors surpris une transaction de drogue entre une cliente et deux individus.

Procédant dans un deuxième temps au contrôle de la cliente, les policiers avaient été rejoints par les dealers revenant sur leurs pas. C'est à ce moment-là qu'Eric Masson avait été abattu, sans sommation, de deux balles en plein thorax. Si l'ensemble des protagonistes s'étaient alors enfuis, la femme qui achetait de la drogue avait été arrêtée le surlendemain. Le tireur présumé et son complice avaient, eux, été interpellés le dimanche soir suivant au péage de Remoulins sur l'A9 alors qu'ils tentaient de prendre la fuite après s'être caché dans uen cave pendant 3 jours. Toujours dans le cadre de cette affaire, un quatrième individu avait ensuite été arrêté le lendemain. Alors que l'instruction semble toucher à sa fin, la tenue du procès devrait ne devrait pas se dérouler avant le premier semestre 2024.



Ecrit par le 3 novembre 2025



© Police nationale de Vaucluse/Facebook

Un émoi national

Le meurtre de ce policier habitant à Bédarrides marié et père de deux enfants avait suscité un très fort émoi au niveau national. Le jour même de son meurtre, Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur, s'était rendu dans la cité des papes pour lui rendre hommage et rencontrer ses collègues. Une semaine plus tard, <u>un hommage national était rendu devant la préfecture de Vaucluse en présence de Jean Castex</u>. Lors de cette cérémonie, le premier ministre avait alors nommé le brigadier décédé commandant de Police et chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, à titre posthume.

Le lendemain, c'est la ville d'Avignon qui avait appelé à <u>un moment de recueillement et de communion à</u> la mémoire d'Eric Masson.

Un an plus tard, Cécile Helle, maire d'Avignon, <u>avait renouvelé cet hommage citoyen</u> devant l'Hôtel de ville.

L.G.



Avignon : Les policiers vauclusiens se mobilisent contre les rodéos urbains



Alors que les services de l'Etat ont affiché leur volonté de lutter contre les rodéos motorisés urbains suite à plusieurs accidents ces dernières semaines, dont un tout récemment à Bordeaux qui a fait 13 blessé, les policiers de Vaucluse ont procédé à une série de contrôles nocturnes à Avignon le week-end dernier. L'opération, qui a notamment mobilisé des motards de la police nationale, s'est déroulée dans plusieurs secteurs de l'agglomération avignonnaise et tout particulièrement dans le secteur de la route de

A cette occasion, 211 véhicules ont été contrôlés débouchant sur 47 verbalisations pour excès de vitesse dont 3 pour des excès de vitesse de + de 50km/h (2 de 147km/h au lieu de 70km/h et un de 184km/h au

Marseille (RN7) de la cité des papes.



lieu de 90km/h. Par ailleurs, 9 procès-verbaux électroniques ont été aussi établis pour d'autres infractions routières.

898 opérations anti-rodéos en Vaucluse en 2022

Pour rappel, le Gouvernement a déjà mis l'accent en 2022 sur la lutte contre les rodéos sauvages. Bilan en Vaucluse : 898 opérations anti-rodéos qui ont conduit au contrôle de 11 518 personnes, à 1 438 verbalisations et 232 immobilisations de véhicules.

« Nous avons aussi la volonté de durcir la répression notamment en matière de suspension de permis', prévenait en début d'année Violaine Démaret, préfète de Vaucluse <u>lors du bilan de la délinquance 2022 du département</u>. Pour cela, les forces de l'ordre vauclusiennes vont intensifier les contrôles en 2023. » En 2022, ce sont 1338 arrêtés de suspension de permis de conduire qui ont été pris dans le département soit 4% de plus qu'en 2021. 44% des permis suspendus l'ont été suite à alcoolémie, 29% à cause d'usage de stupéfiants et 26% pour grand excès de vitesse (excès supérieur à 40 km/heure).

L.G.

50% des Français font confiance à la police



50 % des Français font confiance à la police Part des répondants faisant confiance à la police en 2022, par pays (en%) 58 58 53 50 50 45 41 40 31 13 IP NL DE ES FR CA US BE MX DK Nombre de répondants (18-74 ans) : 21 515. Étude réalisée entre juin et mai 2022. Source: Ipsos statista 🔽

De nombreux manifestants ont été arrêtés dans tout le pays dans la nuit de vendredi à samedi lors de la mobilisation contre la réforme des <u>retraites</u> portée par le gouvernement Borne. Après deux nuits d'émeutes à Paris, les manifestations ont été interdites dans certains lieux, comme sur la Place de la Concorde, en face de l'Assemblée nationale.



Les arrestations sans motif valable et le comportement parfois violent adopté par la police nationale pourraient entraîner une baisse de la confiance de la population française.

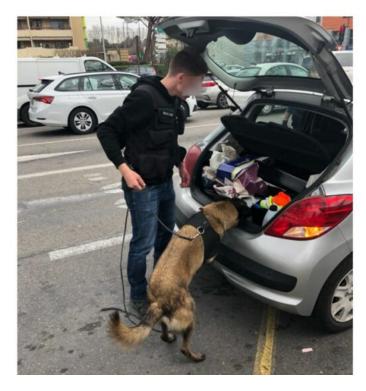
Comme le montre notre graphique basé sur les <u>données</u> de l'institut de sondage Ipsos, seul un Français interrogé sur deux faisait confiance à la police en 2022. On observe une tendance similaire en Allemagne, en Espagne et au Canada. Au Danemark et aux Pays-Bas, les habitants sont moins méfiants : 58 % des sondés font confiance à la police. Inversement, au Mexique, seulement 13 % des personnes interrogées faisaient confiance à la police.

De Claire Villiers pour Statista

Carpentras, Entraigues, Malemort-du-Comtat, bilan de l'opération Police-Gendarmerie du 8 mars



Ecrit par le 3 novembre 2025



Le mercredi 8 mars dans l'après-midi, le commissariat de police et la compagnie de gendarmerie de Carpentras ont mené une soixantaine de contrôles dans le centre ville et à la sortie de la voie rapide d'Entraigues-sur-la-Sorgue ainsi qu'à Malemort-du-Comtat. L'opération conjointe, qui a impliqué plusieurs dizaines d'effectifs, avait pour objectif d'occuper le terrain ; de neutraliser l'usage et le trafic de stupéfiants et de lutter contre l'insécurité routière.

Côté gendarmerie

En ce qui concerne la gendarmerie, deux équipes cynophiles spécialisées dans la détection des armes, billets et produits stupéfiants ont été mobilisées. Des points de contrôle fixes et dynamiques avec véhicules sérigraphiés et banalisés étaient déployés dans le centre-ville et à la sortie de la voie rapide d'Entraigues-sur-la-Sorque ainsi qu'à Malemort-du-Comtat.

Résultat des contrôles routiers

Une soixante de contrôles ont été effectués permettant de relever diverses infractions : trois amendes forfaitaires délictuelles (AFD) pour détention de produits stupéfiants (quelques dizaines de grammes de résine et d'herbe de cannabis) ; une procédure relative à une détention de produit stupéfiant ouverte à l'encontre d'un mineur ; un port d'arme prohibé et un défaut d'assurance.



Ecrit par le 3 novembre 2025



DR Photo Archives

Côté Police

Les effectifs ont été engagés (ceux de Carpentras, assistés par des renforts d'Avignon, un binôme de motards et deux équipages cynophiles) sur les quartiers sensibles, des Amandiers, au nord de Carpentras et, au sud, à proximité du Pous du Plan. Dans un deuxième temps, deux dispositifs fixes se sont positionnés près du Bois de l'Ubac avec la police municipale de Carpentras.

Le détail des opérations

Ces opérations de police ont permis le contrôle de 85 véhicules sur le créneau horaire 14h30- 16h30; deux découvertes de stupéfiants, dans des fourrés à proximité d'un point de contrôle des Amandiers, grâce à l'intervention du chien du régiment d'infanterie cynophile : il s'agissait de produit conditionné à la vente (35 pochons de cocaïne soit 22,1 g, 11 sachets d'herbe de cannabis soit 23,4g, et 25 doses de résine de cannabis soit 89,3g); l'immobilisation de cinq véhicules et la mise en fourrière d'un véhicule; l'interpellation de trois individus (récidive de défaut de permis, infraction à la législation sur les stupéfiants, port d'arme – un couteau, conduite malgré annulation administrative de permis de conduire); l'établissement d'une AFD; le dépistage de stupéfiants de deux conducteurs; 15 verbalisations pour diverses infractions (pneus lisses, défaut de contrôle technique, plaques non conformes, feux de routes non conformes, non port de ceinture, usage du téléphone, non présentation du permis de conduire, conduite malgré immobilisation.

Des opérations ponctuellement reconduites





La préfète de Vaucluse a félicité la Police et Gendarmerie et a évoqué la réédition de ce type d'opération. MH



DR Photo archives

Lutte contre le trafic de stupéfiants : la mobilisation continue à Carpentras et Avignon



Ecrit par le 3 novembre 2025



Alors que Violaine Démaret, nouvelle préfète de Vaucluse, dressait son <u>premier bilan</u> <u>départemental de la délinquance</u>, plusieurs sections de compagnie républicaine de sécurité (CRS) sont venues participer à des actions coups de poing dans des quartiers d'Avignon et Carpentras.

Comme au niveau national, le Vaucluse enregistre, en 2022, une hausse des indicateurs du trafic de stupéfiants. Les services de l'Etat et les forces de sécurité intérieure demeurent pleinement mobilisés au sein du département. En ce début d'année, la préfète de Vaucluse a sollicité l'intervention de plusieurs sections de compagnie républicaine de sécurité (CRS) dans certains quartiers d'Avignon et de Carpentras pour venir renforcer les effectifs qui luttent au quotidien contre le trafic de stupéfiants.

Lire aussi : 'Bilan de la délinquance en Vaucluse : « les indicateurs sont au rouge »'

A Avignon, ce sont plus de 130 effectifs qui ont été déployés du 23 au 26 janvier. A Monclar, la Reine-Jeanne, Saint-Jean et Saint-Chamand, ces effectifs sont venus couvrir des secteurs sensibles, connus pour être des points de deal. En 4 jours, neuf interpellations ont eu lieu à la suite de ces interventions. Parallèlement, les forces de police ont saisi, sur la même période, 278 g de résine de cannabis et 8.6 g de cocaïne.



Du côté de Carpentras, ce sont plus de 110 effectifs qui ont été déployés. Ces sections supplémentaires ont couvert les trois points de deal des Amandiers, du Pous du Plan et du Bois de l'Ubac simultanément. Sur 6 jours de présence, ils ont interpellé 24 individus et ont pu saisir, 773,8 g de résine de cannabis, 167 g d'herbe de cannabis et 107.7 g de cocaïne. Parallèlement, les effectifs de Carpentras ont saisi, sur la même période, 1 kg 716 de résine de cannabis, 49,8 g d'herbe de cannabis et 219,3 g de cocaïne.

En 2023, la lutte contre le narco trafic demeure une priorité de la préfecture de Vaucluse qui compte poursuivre le harcèlement des dealers sur les points de distribution et multiplier les amendes forfaitaires délictuelles (AFD) qui concernent les consommateurs. Pour cela, le département va s'appuyer sur des renforts ponctuels d'unités de forces mobiles, comme ces derniers jours à Avignon et Carpentras et sur des opérations coups de poing coordonnées avec le Direction départementale de la sécurité publique (DDSP) et la gendarmerie.

L'objectif de la préfète est clair : restaurer le cadre de vie de ses habitants.

J.R.

Bilan de la délinquance en Vaucluse : «Les indicateurs sont au rouge»



Ecrit par le 3 novembre 2025



Violaine Démaret, nouvelle préfète de Vaucluse, vient de dresser son premier bilan départemental de la délinquance et de l'activité des services de police et de gendarmerie de l'année écoulée. Comme à l'échelle nationale, l'année 2022 n'a pas été bonne en Vaucluse, particulièrement en ce qui concerne les faits de violence. Pour autant, les services de l'Etat n'entendent pas relâcher leurs efforts et veulent maintenir la pression sur les délinquants et notamment les narcotrafiquants avec des résultats comme à Cavaillon.

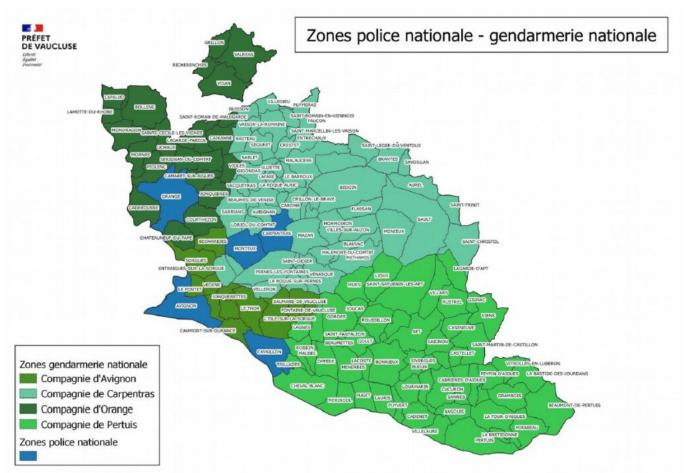
« Les indicateurs sont au rouge », annonce sans ambages Violaine Démaret, préfète de Vaucluse à l'occasion de son premier bilan de la délinquance en Vaucluse.

Et celle qui est en poste depuis août dernier de poursuivre : « la plupart des indicateurs de la délinquance dans le Vaucluse enregistrés par les services de police et de gendarmerie sont à la hausse, avec parfois des pourcentages préoccupants, notamment pour les violences faites aux femmes (+19,3%), dont les violences intrafamiliales (+19,57%), les violences physiques non crapuleuses (+19,3%) , les vols avec violence (+18%), dont les vols violents sans armes (+22,2%) ainsi que les vols d'accessoires sur



véhicules (+27,8%). »

Seul le nombre total des escroqueries et infractions assimilées, notamment économiques et fiscales, a baissé de 4,3% entre 2021 et 2022. Pas de quoi cependant empêcher au final à la délinquance générale d'augmenter de 8,70% en Vaucluse en 2022 (+6,56% en zone police et +10,75% en zone gendarmerie).



En Vaucluse les 4 circonscriptions de police nationale regroupe 654 agents (commissaires, officiers, gradés et gardiens, contractuels, personnels administratifs techniques et scientifiques). De son côté, la gendarmerie dispose d'un effectifs de 702 personnes (officiers, sous-officiers, gendarmes, contractuels et civils) et 450 réservistes répartis dans les 4 compagnies (Avignon, Carpentras, Orange et Pertuis), l'escadron départemental de sécurité routière, la MCPF (Maison de confiance et de protection des familles) et l'ART (Antenne du renseignement territorial).

Une tendance nationale

Bien que cela ne constitue pas un motif de consolation, cette hausse de la délinquance s'inscrit dans une augmentation générale à l'échelle nationale. La tendance dans le Vaucluse rejoint ainsi en de nombreux points les évolutions observées au niveau hexagonal notamment en ce qui concerne les narcotrafics et les violences intra-familiales.



« Le trafic de drogues constitue l'enjeu majeur dans notre département, insiste la préfète. Comme pour le reste du territoire national, il est observé à l'échelle départementale une progression sensible de violences intra-familiales, ainsi que des cambriolages et des coups et blessures volontaires. »

« Le trafic de drogues constitue l'enjeu majeur dans notre département. »

Violaine Démaret, préfète de Vaucluse

L'an dernier, si les infractions à la législation sur les stupéfiants ont augmenté significativement entre 2021 et 2022 en Vaucluse en zone gendarmerie (+21,8%), elles ont diminué de -15,13% en zone police. Une baisse due en grande partie par le 'harcèlement' des points de deal ainsi que la mobilisation des forces de l'ordre sur le secteur de Cavaillon suite aux règlements de compte qui avaient défrayé la chronique dans le quartier du docteur Ayme.

« Suite à ces agissements de ce que je n'hésite pas à qualifier de 'cartels' nous avons intensifié les actions des forces de l'ordre » rappelle Violaine Démaret. Une mobilisation qui a débouché sur une cinquantaine d'interpellations alors que dans le même temps une pression a aussi été mise sur les consommateurs. En effet, depuis le 1er septembre 2020, les infractions à la législation sur les stupéfiants peuvent être désormais relevées vis-à-vis des consommateurs par via une amende forfaitaire délictuelle d'un montant de 200€. Leur nombre a ainsi fortement progressé, passant de 901 amendes en 2021 à 1 291 en 2022 (390 en zone police et 901 en zone gendarmerie), soit une progression de 43%.

Cette lutte c'est aussi traduite par des saisies importantes de drogues en 2022 : 679kg de produits stupéfiants contre 407 kg en 2021, soit une augmentation de 67%.

Cependant, à Avignon, la fin de l'année 2022 a été marquée par une reprise des faits de règlements de comptes et de tentative d'homicide (3 morts et 7 tentatives d'homicides) entre malfaiteurs sur fonds de rivalité pour le contrôle du trafic de stupéfiants. De quoi inciter les services de l'Etat à ne pas baisser la garde et à poursuivre leurs efforts en 2023.



Ecrit par le 3 novembre 2025



Les forces de l'ordre vont poursuivre les contrôles afin de harceler les narco-trafiquants en Vaucluse. © Police de Vaucluse/Facebook

Continuer à harceler les dealers

« La lutte contre le narco trafic restera la priorité de 2023, insiste la préfète de Vaucluse. Nous allons harceler les dealers sur les points de distribution et restaurer le cadre de vie pour les habitants : opérations coups de poing coordonnées avec la Direction départementale de la sécurité publique (DDSP) et la gendarmerie, ponctuellement avec des renforts d'unité de forces mobiles. Nous allons aussi maîtriser les flux en renforçant la présence des policiers sur le terrain : contrôles des flux de personnes et stupéfiants, contrôles dans les transports. Enfin, nous allons cibler l'organisation et la logistique des stupéfiants, grâce à l'action au long cours de la police judiciaire, et démanteler les cartels. »

« Il y a des actes de plus en plus violents »



En 2022, les atteintes volontaires à l'intégrité physique ont continué à augmenter : +822 faits, soit une augmentation de 15,5%. Dans le détail, les violences physiques crapuleuses (violences qui ont pour but le vol, l'appropriation d'un bien : braquage, vol à main armée, vol avec violences) ont progressé de +17,6%, les violences physiques non crapuleuses (violences gratuites) sont en hausse de +19,3%, les menaces et chantages augmentent de +6,5% et les violences sexuelles sont 14% plus nombreuses.

Infractions	2021		2022	
	Total	dont contexte familial	Total	dont contexte familial
Homicides	0	0	4	4
Tentative d'homicide	5	2	5	3
violences ayant entraîné la mort	0	0	0	0
Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels	1232	789	1513	1012
Séquestrations	19	4	11	1
Menace ou chantage dans un autre but que l'extorsion de fonds	549	196	629	198
Atteintes à la dignité et à la personnalité	336	74	436	95
Proxénétisme	9	1	2	2
Viols	73	36	80	39
Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles	65	24	96	6
Atteintes sexuelles	85	19	53	9
Total	2373	1167	2829	1369

Les violences envers les femmes majeures - nombre de victimes par type d'infraction en Vaucluse en 2022.

Les femmes en première ligne

Parmi les victimes de ces violences, les Vauclusiennes apparaissent plus que jamais en première ligne. En 2022, les services de police et de gendarmerie ont enregistré les plaintes de 2 829 femmes majeures. « Année après année, les plaintes ne cessent d'augmenter, avec une progression particulièrement marquée de +457 entre 2021 et 2022, soit +19,3%, regrette la préfète de Vaucluse. Cette augmentation est à corréler avec l'augmentation des atteintes volontaires aux personnes, en population générale, et traduit un signalement accru des faits. »

Si on déplore 4 homicides en 2022, contre aucun en 2020 et 2021, tous dans un contexte intra-familial, les autres principales violences faites aux femmes sont les coups et blessures volontaires (1 513 victimes



avec 53% des plaintes), les menaces ou chantage (2e motif de plaintes avec 629 plaintes) qui interviennent très fréquemment dans un contexte de séparation conjugale et les atteintes à la dignité et à la personnalité en hausse de 30% entre 2021 et 2022.

Combattre les violences sexuelles

Par ailleurs, les viols sont en augmentation continue, jusqu'à atteindre 80 en 2022. Dans une très grande majorité des cas, la victime connaît l'auteur des faits, et la moitié des viols se déroule dans un contexte familial. Concernant le harcèlement, les agressions et les atteintes sexuelles, si le nombre de victime a considérablement augmenté depuis 2017, soit près de 50% (de 100 à 149), il semble se stabiliser.

« La moitié des viols se déroule dans un contexte familial. »

Afin de lutter contre ces phénomènes, plusieurs actions ont été entreprises par les pouvoirs publics. En 2022, les actions les plus significatives pour lutter contre ces phénomènes ont ainsi été une augmentation du nombre de téléphones du dispositif <u>'Très grave danger'</u> distribués aux femmes ayant besoin d'être protégées : 70 appareils remis en 2022 contre 30 en 2021 par les parquets. On a aussi assisté au début du déploiement des bracelets anti-rapprochement par les magistrats du siège (7 bracelets disponibles) ainsi que le recrutement, fin 2022, d'une deuxième intervenante sociale en gendarmerie à Apt.

L'année écoulée a vu aussi la une montée en puissance de la prise en charge des auteurs de violences conjugales : 65 hommes auteurs de violences conjugales ont participé à un stage de responsabilisation, ou ont été accompagnés sur le plan psychologique, médical ou social.

Enfin, un travail a été mené pour parvenir à l'ouverture d'une maison des femmes et des enfants au centre hospitalier d'Avignon ainsi que la création d'un poste d'intervenant social au commissariat d'Avignon. Objectif : mieux prendre en charge les victimes se présentant aux urgences et mieux coordonner l'intervention médicale ainsi que l'action judiciaire.

Moins de tués sur les routes de Vaucluse, pas sur les autoroutes

Côté sécurité routière, on dénombre moins d'accidents graves – 261 accidents contre 268 (-3%) – ainsi que de morts sur les routes du département (37 tués en 2022 pour 42 en 2021 soit une diminution de 12%). S'agissant des blessés, on constate également une baisse de 4% par rapport à 2021.

« Si c'est hors agglomération que le chiffre des tués est le plus important (23), le nombre de tués sur l'autoroute en 2022 interpelle, constate la préfète. En effet, le Vaucluse est traversé de Nord en Sud par 68km d'autoroute entre Bollène et Cavaillon ce qui ne représente que moins de 1% de l'ensemble de notre réseau routier. Pour autant, il y a eu 4 tués (12% des tués du département en 2022) et 7 blessés dont 4 hospitalisés dans un état grave sur ce tronçon d'autoroute. Des chiffres comparables à ceux de 2021. Cette augmentation de la mortalité sur autoroute est également constatée au niveau national. »



Ecrit par le 3 novembre 2025



Alors que les autoroutes A7 et A9 représentent 1% du réseau routier vauclusien, ils 'pèsent' 12% des tués du département en 2022. © Gendarmerie de Vaucluse/Facebook

Par ailleurs, comme à l'échelle nationale, les conducteurs de deux-roues motorisés restent surreprésentés dans la mortalité vauclusienne. Ainsi, 30% des tués sont des conducteurs de deux-roues motorisés en 2022 contre 22% sur la période de référence 2017-2021. Pour les cyclistes, qui sont nombreux à pratiquer le vélo hors agglomération, les chiffres restent stables (3 cyclistes tués en 2022 contre 2 tués en 2021).

Téléphone, vitesse, alcool... un cocktail accidentogène

Les principales causes d'accidents au volant sont toujours l'inattention ou le téléphone constaté dans 24% des accidents ainsi que la vitesse et l'alcool que l'on retrouve dans 40% des accidents. Les stupéfiants sont également une des causes d'accident.

En 2022, ce sont 1338 arrêtés de suspension de permis de conduire qui ont été pris dans le département soit 4% de plus qu'en 2021. 44% des permis suspendus l'ont été suite à alcoolémie, 29% à cause d'usage de stupéfiants et 26% pour grand excès de vitesse (excès supérieur à40 km/heure).

Prévention, prévention... mais aussi répression

Sur la période 2023-2027, la préfecture de Vaucluse veut prioritairement axer ses actions de sécurité routière autour d'actions de préventions dans les domaines des deux-roues motorisés, des conduites à risque (alcool, stupéfiants, vitesse et non-respect des priorités, l'usage du téléphone), des nouveaux modes de mobilité douce (vélo – y compris à assistance électrique – engins de déplacement personnel motorisés et marche) ainsi que des risques routiers professionnels (première cause de mortalité au travail en Vaucluse).

« Nous avons aussi la volonté de durcir la répression notamment en matière de suspension de permis',



prévient Violaine Démaret. Pour cela, les forces de l'ordre vauclusiennes vont intensifier les contrôles en 2023.



En 2022, le Gouvernement a mis l'accent sur la lutte contre les rodéos sauvages. Bilan en Vaucluse : 898 opérations anti-rodéos qui ont conduit au contrôle de 11 518 personnes, à 1 438 verbalisations et 232 immobilisations de véhicules. Ci-dessus, 2 véhicules confisqués par la gendarmerie de Vaucluse lors des dernières fêtes de fin d'année. © Gendarmerie de Vaucluse/Facebook

Lutte contre l'immigration clandestine

Afin de lutter contre l'immigration irrégulière, le nombre d'interpellations a progressé, avec 630 interpellations pour vérifications du droit au séjour en 2022, contre 576 en 2021. Concomitamment, le nombre de mesures administratives liées à des décisions d'éloignement est également en hausse, avec 930 mesures prises contre 841 en 2021, en hausse de 10,6%.

« La priorité est portée sur l'éloignement et le refus de séjour des étrangers dont le comportement représente une menace pour l'ordre public », rappelle la préfète.

En conséquence, les étrangers en situation irrégulière sortant de prison font systématiquement l'objet



d'une interpellation (45 en 2022) avant éloignement du territoire national.

« Cette lutte contre l'immigration irrégulière implique également des contrôles fréquents au sein des entreprises. »

Cette lutte contre l'immigration irrégulière implique également des contrôles fréquents au sein des entreprises afin de vérifier les droits au travail des employés de nationalités étrangères. Dans ce cadre, les services de la Police aux frontières (PAF) ont procédé en 2022 à 69 contrôles (46 dans le secteur du BTP, 10 dans l'agriculture, 5 dans les hôtels, cafés et restaurants et 8 dans d'autres secteurs). En tout, 511 personnes ont été contrôlées avec au bilan 70 procédures diligentées contre des employeurs et 98 personnes interpellées.

Pour 2023, et alors que les flux d'immigration repartent à la hausse en Europe en particulier depuis l'Italie, la préfecture va intensifier la délivrance et l'exécution des décisions d'éloignement, le contrôle de l'assiduité des pointages pour les personnes assignées à résidence ainsi que la lutte contre le travail illégal en multipliant les contrôles notamment auprès des personnes détenant un titre de séjour portant la mention 'travailleur saisonnier'.

Surveillance accrue contre la radicalisation

A ce jour, environ 70 personnes sont suivies dans le Vaucluse au titre de la radicalisation. Un nombre en diminution selon la Cellule de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles (CPRAF) qui, tous les mois, fait le point sur la situation de mineurs et jeunes adultes, parfois sous main de justice, qui ont défavorablement attiré l'attention au titre de la radicalisation. Toutefois, si ce nombre a légèrement diminué en 2022 par rapport à 2021, la tendance de la fin de l'année 2022 et du début 2023 est à la hausse.

« La lutte contre le repli communautaire restera un enjeu majeur pour la préservation et la fortification de notre pacte républicain », insiste la préfète de Vaucluse qui, pour cela, entend s'appuyer notamment sur l'action de la Cellule départementale de lutte contre l'islamisme et le repli communautaire (CLIR) et mobilier les outils de contrôles sur des lieux jugés à risque.

En parallèle, l'action de la nouvelle instance départementale chargée de la prévention de l'évitement scolaire mise en place durant l'automne dernier a permis d'identifier le décrochage scolaire et ses motivations, afin de ramener tous les enfants vers l'école. Une mobilisation qui a ainsi déjà permis de rescolariser 135 enfants à la rentrée 2022, dont 77 dans le premier degré et 58 dans le deuxième degré.



Ecrit par le 3 novembre 2025



Violaine Démaret (au centre), préfète de Vaucluse a présenté le bilan 2022 de la délinquance en Vaucluse. DR

Contrôles anti-fraude et fermetures administratives

En 2022, les services de contrôles du Codaf (Comité opérationnel départemental anti-fraude) de Vaucluse ont supervisé environ 600 interventions ayant permis la transmission aux parquets de 135 procédures. Réunissant les services de l'État (police, gendarmerie, administrations préfectorale, fiscale, douanière et du travail, protection des populations) ainsi que les organismes locaux de protection sociale (Pôle emploi, Urssaf, CAF, CPAM, caisses de retraite, MSA) afin d'apporter une réponse globale et concertée aux phénomènes de fraude, tels que les conditions d'emploi, les prélèvements obligatoires ou les prestations sociales, l'activité 2022 du Codaf 84 a notamment débouché sur la mise en recouvrement de plus de 5M€. Et compte tenu de l'évolution des fraudes, le Codaf veut particulièrement orienter ses actions 2023 vers le contrôle des faux statuts et de la fausse sous-traitance sans oublier la fraude aux prestations sociales et les ventes illégales de tabac et d'alcool.

« Je n'hésiterais pas à fermer les établissement qui polluent la vie des gens. »

« Il y a aussi des établissements qui perturbent la tranquillité publique voir qui peuvent être sources de différents trafics », explique la préfète de Vaucluse.



Les services de la préfecture ont procédé à 12 fermetures administratives en 2022 : 7 fermetures pour vente illicite de tabac, 3 pour atteintes à l'ordre public, à la santé, à la tranquillité ou à la moralité publique, un pour des infractions aux lois et règlements relatifs aux débits de boissons ainsi qu'un pour le non – respect des mesures sanitaires imposées pour la gestion de la crise sanitaire de Covid-19. En outre, les services préfectoraux ont adressé 22 avertissements ou mises en demeure en 2022, dont 14 pour le non-respect des règles sanitaires, 6 pour le non-respect des lois et règlements relatifs aux débits de boissons et 2 pour des atteintes à l'ordre public, à la santé, à la tranquillité ou à la moralité publique. « Je n'hésiterais pas à fermer les établissement qui polluent la vie des gens », martèle Violaine Démaret.

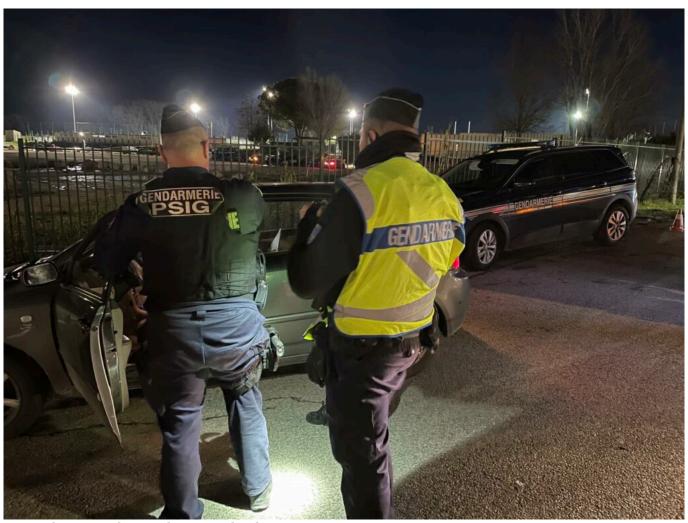
Les atteintes aux biens

L'augmentation des atteintes aux biens (+11,9%) par rapport à 2021 est surtout due aux vols sans violence, qui passent de 13 181 à 14 802 faits, soit une augmentation de 12,3%. Dans le même temps, il a été constaté 4 283 vols liés aux véhicules à moteur (+8,3%), 3 957 cambriolages (+10,5%), 5 214 vols sans violences contre des personnes (+16,2%) et 1 295 autres vols sans violence contre des entreprises ou des établissements (+ 17,2%).

Pour lutter contre les cambriolages en 2023, les forces de l'ordre vauclusiennes annoncent qu'elles occuperont encore davantage le terrain de la délinquance (zones d'insécurité, lieux de rassemblement) et aller au contact en accompagnant la population dans son rôle d'acteur de la sécurité de ses biens (sensibilisation, accompagnement de conseil, communication...).



Ecrit par le 3 novembre 2025



© Gendarmerie de Vaucluse/Facebook

Moins d'escroquerie et d'infractions économiques

Seul voyant au vert dans ce bilan 2022 de la délinquance vauclusienne : les escroqueries et infractions assimilées sont en diminution (3 461 en 2022 contre 3616 en 2021, soit -4,3%). Idem pour les infractions économiques et financières qui passent de 172 en 2022 contre 179 en 2021, soit -3,91%). Au total, cette baisse s'élève à -4,27%.

Pour autant, les services de l'Etat dans le département restent vigilant à la problématique de la cyberdélinquance qui constitue un risque émergent vis-à-vis des entreprises ou des collectivités qui seront accompagnées et sensibilisées en matière de diagnostics ou de prévention.

« Il y a de plus en plus de cyber-attaque contre les collectivités. »



Mais ce cyber-danger menace un spectre de victimes potentielles particulièrement large touchant aussi les particuliers et les administrations : piratage des données bancaires ou 'rançongiciels' à des fins purement crapuleuses, tentative de déstabilisation des organisations publiques ou privées...

« Le contexte international accroît les risques, confirme la préfète de Vaucluse. Face à cette délinquance d'un type nouveau, l'État entend renforcer ses moyens de réponse car il y a de plus en plus d'attaque contre les collectivités. Nous sommes très vigilants aussi sur les hôpitaux ou nos structures publiques. » La lutte contre la cyber-délinquance passe aussi par le développement des capacités d'investigations liées à la pédopornographie et le cyber-harcèlement ainsi que l'apprentissage à la sécurité numérique en poursuivant les actions de prévention auprès des jeunes publics, notamment dans les écoles.

Le soutien indispensable des maires

Dans cette lutte contre la criminalité et la délinquance, la préfète de Vaucluse n'en oublie pas le rôle des maires des 151 communes du département. « On ne fait rien sans le soutien des maires et notamment ceux qui mobilisent leur police municipale », insiste Violaine Démaret qui rappelle les engagements des services de l'État et ceux des communes en vue d'une mise en commun des moyens pour prévenir et lutter contre la délinquance. Ainsi, 2022 a vu la signature de trois contrats de sécurité intégrée entre l'État et les municipalités de Cavaillon, Carpentras et Avignon.

Le Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR) 2022 a par ailleurs permis de participer à hauteur de 230 000€ au financement de 8 projets d'extension de vidéoprotection en Vaucluse.



Ecrit par le 3 novembre 2025



© Police de Vaucluse/Facebook

Une coopération avec les collectivités qui devrait s'intensifier en 2023 avec la tenue régulière des Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), des Conseils intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) et des Groupes de partenariat opérationnels (GPO). Enfin, le Vaucluse souhaite se positionner pour accueillir au moins <u>l'une des '200 brigades' du plan gouvernemental</u> de déploiement de moyens supplémentaires de la gendarmerie nationale en milieu rural. « L'occasion de renforcer le maillage de la gendarmerie nationale sur le territoire vauclusien, se félicite Violaine Démaret qui précise qu'elle est déjà en train de « rencontrer les maires du département souhaitant accueillir cette brigade d'une dizaine de militaires qui pourrait être spécifiquement dédiée à la lutte contre les narcotrafics. »

Des événements majeurs à anticiper en 2023 et 2024

« En 2023 et 2024, la France accueillera deux évènements internationaux majeurs, à savoir la coupe du monde de Rugby à l'automne 2023 puis les jeux olympiques et paralympiques en 2024, rappelle la



préfète. Si le Vaucluse n'accueillera pas d'épreuves, il sera largement impliqué dans ces évènements, puisqu'il hébergera plusieurs centres d'entraînement et des délégations. La préparation de ces échéances a déjà commencé, avec trois objectifs principaux : assurer la sécurisation des évènements qui se dérouleront en marge de la coupe du monde de rugby, et en particulier le séjour de l'équipe d'Uruguay qui aura son camp de base à Avignon, anticiper la sécurisation des évènements liés aux Jeux Olympiques 2024 (passage de la flamme olympique, accueil des délégations étrangères...) et enfin anticiper la sécurisation du festival d'Avignon 2024, qui sera quasi concomitant avec le démarrage des Jeux Olympiques. »

En attendant le futur centre pénitentiaire du Comtat Venaissin annoncé début 2026 à Entraigues, la mise en service cette année d'une Structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) d'une capacité de 120 places (en photo ci-dessus) devrait permettre déjà de désengorger en partie l'actuelle prison du Pontet créée en 2003. © DR

La nouvelle prison d'Entraigues opérationnelle début 2026 ?

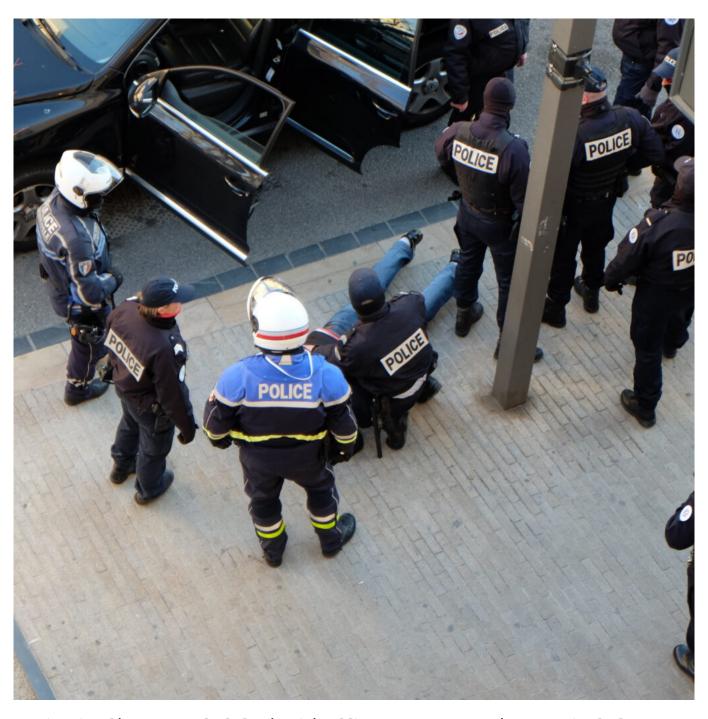
Enfin, ce bilan a été l'occasion d'évoquer la création de la future prison d'Entraigues-sur-la-Sorgue. Baptisé centre pénitentiaire du Comtat Venaissin ce projet de 107M€ doit permettre la réalisation d'un établissement de l'ordre de 400 places. Situé sur un terrain de 17,7 ha (en fait 12,4 ha seront au final nécessaires dont 9 ha pour l'enceinte) dans la zone du Plan, le long de la RD 942 entre Avignon et Carpentras, l'ensemble devrait être opérationnel début 2026 assure la préfète de Vaucluse.

De quoi soulager le centre pénitentiaire du Pontet qui affiche régulièrement des taux d'occupation de ses 650 places supérieurs à 100% et qui mobilise l'équivalent des effectifs d'une grosse brigade territorial de gendarmerie pour le transfert des prisonniers. Centre pénitentiaire du Pontet achève la mise en service une Structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) d'une capacité de 120 places qui devrait être pleinement opérationnelle en octobre 2023. Ces établissements à taille humaine visent à favoriser l'autonomisation et la responsabilisation des personnes détenues tout en permettant de désengorger les prisons. Ils sont destinées à accueillir les personnes condamnées (pas de prévenus) dont la peine – ou le reliquat de peine – est inférieure ou égale à deux ans.

Vaucluse, Création d'une brigade de sécurisation des transports en commun (BSTC)



Ecrit par le 3 novembre 2025



La Direction départementale de la sécurité publique (DDSP84) va créer une Brigade de Sécurisation des Transports en Commun (BSTC). Pourvue de 10 à 20 fonctionnaires, elle aura en charge la sécurisation des réseaux urbains de son ressort (bus et tramway), ainsi que des réseaux ferroviaires reliant les villes d'Avignon, Carpentras, Monteux, Cavaillon et Orange et les gares de ces communes.



Une initiative de Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, dans le cadre de de la lutte contre la délinquance et l'insécurité dans les transports en commun.

2 000 policiers et gendarmes

En termes d'organisation 77 unités seront créées pour être dédiées à la sécurisation des transports, totalisant près de 2 000 policiers et gendarmes supplémentaires, soit un doublement des effectifs dédiés à cette mission.

8 500 postes au Ministère de l'Intérieur

Des nouveaux effectifs issus de la Loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur (LOPMI), dont notamment la création de 8 500 postes au ministère de l'Intérieur et des Outre-mer au cours du quinquennat.

Printemps 2024

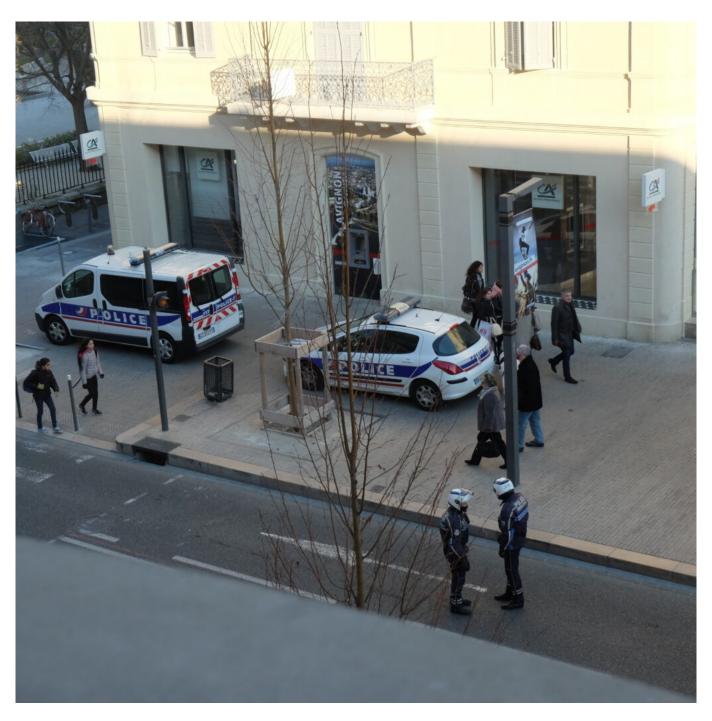
Ces renforts seront progressivement mis en place jusqu'au printemps 2024, afin d'être opérationnels pour les jeux olympiques et paralympiques. Pour la Police nationale, 1 300 policiers seront répartis dans :

8 nouveaux services inter-départementaux

8 nouveaux Services interdépartementaux de sécurisation des transports en commun (SISTC) en plus des 3 existants (Marseille, Lyon et Lille): Bordeaux, Rennes, Toulouse, Orléans, Rouen, Strasbourg, Dijon et Nantes. Pour chacune d'entre elles, entre 60 et 90 policiers assureront des missions de sécurisation des gares, stations de transports en commun et réseau de transports en commun. Les patrouilles prendront notamment en compte les horaires où la délinquance est la plus forte pour plus d'efficacité, mais également les pics d'affluence, pour rassurer et dissuader. Ces missions pourront être conjointes avec les effectifs de sécurité privée des autorités organisatrices de transports;



Ecrit par le 3 novembre 2025



37 brigades pour les transports en commun

37 nouvelles brigades de sécurisation des transports en commun (BSTC), en plus des 2 existantes (Nice, Saint-Etienne): Montpellier, Lens, Metz, Grenoble, Toulon, Nancy, Le Havre, Clermont-Ferrand, Douai, Valenciennes, Caen, Dunkerque, Tours, Nîmes, Reims, Angers, Amiens, Mulhouse, Avignon, Le Mans, Perpignan, Limoges, Brest, Pau, Aix-en-Provence, Maubeuge, Besançon, Bayonne, La Rochelle, Vitrolles,



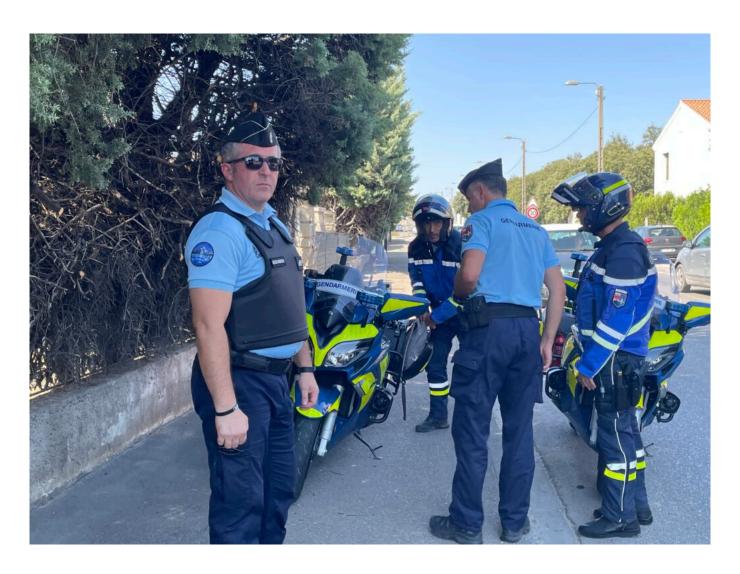
Poitiers, Troyes, Cannes, Antibes, Thionville, Annecy, Lorient. Pour chacune d'entre elles, entre 10 et 20 policiers assureront les mêmes missions que les SISTC, mais dans des réseaux de transports moins denses, la plupart du temps dans des villes de taille moyenne ; pour la préfecture de police de Paris, 200 policiers viendront renforcer les effectifs en charge de la police des transports, qui verra ses effectifs augmenter de 20 %. Cet accroissement permettra ainsi de passer à plus de 125 patrouilles par jour contre 100 actuellement.

600 gendarmes

Pour la Gendarmerie nationale, près de 600 gendarmes seront répartis dans : 30 brigades dédiées aux transports publics en zone gendarmerie, composées d'environ 10 gendarmes chacune, et dont la localisation sera arrêtée à l'issue de la concertation en cours avec les élus sur les 200 nouvelles implantations de brigades de gendarmerie ;

Et 2 nouveaux pelotons de réservistes de la gendarmerie, composés d'environ 50 réservistes chacun, en zone Ouest et Sud-Ouest, dédiés à la sécurisation des transports publics. Ils viendront compléter les 5 pelotons existants dans les zones Nord, Est, Sud-Est, Sud et Paris, dont les effectifs seront doublés. MH

Ecrit par le 3 novembre 2025



Rodéo urbain, après le drame de Pontoise, la pratique jugée inadmissible en Vaucluse



Ecrit par le 3 novembre 2025



Les forces de l'Ordre sont intervenues aujourd'hui -mercredi 10 août- de 15h30 à 17h30 au carrefour de l'avenue de Cabrières et de la Rocade Charles-de-Gaulle à Avignon, sous le commandement de Jean-Philippe Sannac, commandant fonctionnel, adjoint au chef de service Voie publique d'Avignon et en présence de Christian Guyard, secrétaire général de la Préfecture de Vaucluse. Mission ? Lutter contre le rodéo urbain.

Le bilan

Au bilan de ces deux heures de contrôles ? 76 personnes ont été contrôlées dont 72 véhicules légers et 4 deux-roues. 24 amendes ont été dressées concernant les assurances, permis et plaques, 2 interpellations pour défaut de permis et d'assurance et 2 véhicules mis en fourrière. Le dispositif regroupait 11 policiers, dont deux motards, sous le commandement de Jean-Philippe Sannac qui regroupe toutes les patrouilles civiles et sérigraphiées, c'est-à-dire l'ensemble des policiers de la voie publique. Il est l'adjoint de la commissaire et dirige 184 agents.



Ecrit par le 3 novembre 2025



Le commandant fonctionnel Voie publique Jean-Philippe Sannac et Christian Guyard, secrétaire général de la Préfecture lors de l'opération Rodéo urbain à la Rocade d'Avignon Copyright Mireille Hurlin

Force publique

Christian Guyard, secrétaire général de la préfecture de Vaucluse a fait le déplacement pour soutenir les policiers : «Plusieurs opérations sont actuellement menées en zones Police et Gendarmerie, sur le Vaucluse, à l'initiative du ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, pour lutter contre ce phénomène de rodéo urbain, en écho au drame qui s'est produit en région parisienne. Cependant de nombreuses opérations avaient déjà eu lieu antérieurement.»

Rodéo à Pontoise, deux enfants de 10 et 11 ans percutés de plein fouet

Deux enfants, une petite fille de 10 et un petit garçon de 11 ans ont été renversés pendant un rodéo urbain vendredi 5 août à 21h30. L'homme de 18 ans en défaut de permis et d'assurance avait pris la fuite avant de se rendre, le lendemain, avec son avocat au commissariat de Cergy-Pontoise. Il habitait le même

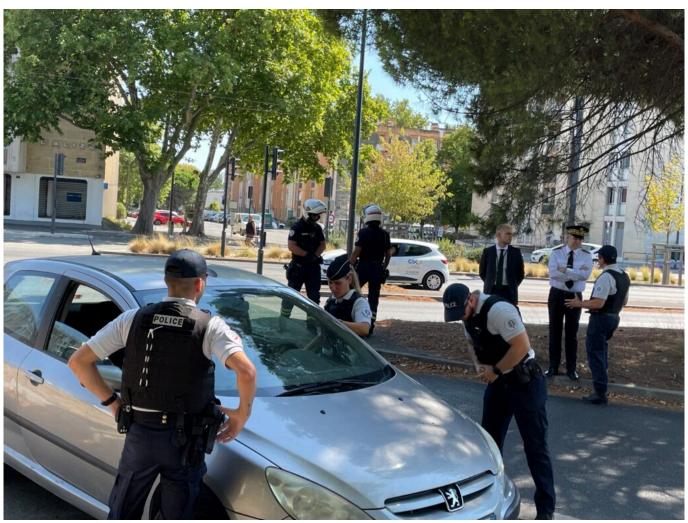




quartiers que les petites victimes.

Ce qui s'est passé?

Les deux enfants ont été percutés alors qu'ils jouaient au chat et à la souris dans une cour du quartier des Hautes de Marcouville à Pontoise. Le petit garçon de 11 ans, tout d'abord pris en charge dans un état grave s'en tirera finalement avec une fracture ouverte du tibia-péroné et une amnésie traumatique. Son pronostic vital qui avait été engagé est actuellement stabilisé. La petite fille de 10 ans souffre, elle, d'un important traumatisme crânien opéré samedi dernier et a été placée en coma induit. Son pronostic vital reste engagé. Quant au suspect il a été mis en examen, a été placé en garde à vue puis en détention.



Copyright Mireille Hurlin

Sur place à Avignon

«En Vaucluse et en juillet 82 opérations de contrôles ont eu lieu sur les routes du département, dont 36 spécifiquement sur les deux-roues, a souligné Christian Guyard. Nous allons accentuer ces contrôles sur



tout le territoire, pour lutter contre ce phénomène et rassurer nos concitoyens car nous sommes là pour les protéger. Le rodéo urbain doit absolument cesser car il est inadmissible. Les conséquences peuvent être graves pour les personnes qui se prêtent à ce type d'exercices et celles qui se trouvent à proximité.»

Le rodéo à Avignon?

«Le rodéo urbain existe sur Avignon et ailleurs, concède Christian Guyard. La Police nationale doit être présente le plus souvent possible avec le soutien de la Police municipale et de la Gendarmerie pour éviter ce phénomène comme sur cet axe : la Rocade Charles-de-Gaulle propice à ce type d'activité. Les villes de Sorgues, Carpentras, Cavaillon et Orange peuvent être potentiellement victimes de ce type de pratique. Nous ne déplorons pas d'accident grave comme ce qui est advenu en région parisienne. Nous sommes là pour que cela ne se produise pas ici.»

Ouels recours?

«En cas de rodéo urbain nous pouvons saisir les véhicules de personnes interpelées. Elles risquent jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 75 000€ d'amende. Actuellement il n'y a pas eu flagrant délit.»

Quelle actualité?

«Pour le moment le Vaucluse est préservé des feux de forêt, constate Christian Guyard, nous serons très présents lors du festival <u>Insane</u> d'Apt -festival techno, rap, chanson française, électro, trance, hard music- qui accueillera plus de 30 000 personnes. Nous sommes là en zone Gendarmerie qui sera très fortement mobilisée et appuyée par les Forces mobiles. Le maintien de l'ordre public dans une ville comme Apt n'est pas neutre.»



Ecrit par le 3 novembre 2025



Le briefing pour la mise en place du dispositif Copyright Mireille Hurlin